



# Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

## JSS Equity - All China, Classe d'actions C CHF acc

### un compartiment de JSS Investmentfonds (ISIN : LU1965940783)

Société de gestion : J. Safra Sarasin Fund Management (Luxembourg) S.A.

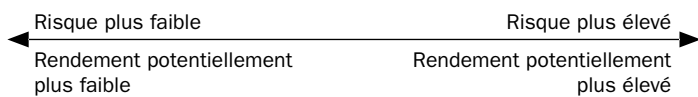
#### Objectifs et politique d'investissement

- JSS Equity – All China (le « Fonds ») ne promeut pas des caractéristiques ESG et ne maximise pas l'alignement du portefeuille sur ces caractéristiques mais il reste exposé à des Risques de durabilité.
- Le Fonds vise à réaliser une croissance du capital à long terme en investissant dans des sociétés en Chine ainsi que dans d'autres placements autorisés dans le cadre de la politique d'investissement.
- Le Fonds est géré activement et n'a pas vocation à répliquer un quelconque indice. Il utilise toutefois l'indice MSCI China All Shares USD NR comme indice de référence (l'« Indice de référence »).
- Le Fonds investit principalement, soit directement (au moins 67% de ses actifs), soit indirectement, dans tous types de titres de participation (tels que des actions ordinaires et préférentielles, des certificats représentatifs d'actions, etc.) de sociétés domiciliées en République populaire de Chine (« RPC ») ou dont les activités commerciales sont concentrées en RPC ou, dans le cas de sociétés holding, qui sont essentiellement investies dans des actions de sociétés domiciliées en RPC. Ces investissements peuvent être cotés en RPC (on-shore) ou en dehors de la RPC (off-shore). Le Fonds investira dans des actions A chinoises (on-shore) qui sont négociées via Stock Connect. Les actions A chinoises sont des actions libellées en renminbis de sociétés domiciliées en Chine continentale. Pour autant que les exigences prévues à l'article 41 de la Loi de 2010 soient respectées, le Fonds peut également prendre part à des introductions en bourse, y compris à titre d'investisseur pilier (cornerstone investor). Un investissement à ce titre lors d'une introduction en bourse obligerait le Gestionnaire d'investissement qui agit pour le compte du Compartiment à conclure un accord empêchant le Fonds de céder (directement ou indirectement) sa participation pour une durée de six mois. Une fois ce délai de six mois écoulé, le Fonds est libre de céder sa participation. Au moment de leur acquisition,

les investissements de ce type ne peuvent dépasser au total 5% des actifs nets du Fonds.

- Pour autant que les exigences prévues à l'article 41 de la Loi de 2010 soient respectées, le Fonds peut également prendre part à des introductions en bourse et investir jusqu'à 10% de ses actifs dans des actions de petites capitalisations chinoises. Les petites capitalisations désignent les sociétés dont la capitalisation boursière est inférieure à 500 millions USD au moment de l'investissement.
- Les petites capitalisations désignent les sociétés dont la capitalisation boursière est inférieure à 500 millions USD au moment de l'investissement.
- Le Fonds peut également investir jusqu'à 10% de ses actifs nets dans des actions/parts d'autres OPCVM/OPC.
- En général, la majorité des positions au sein du Fonds entrent dans la composition de l'indice de référence. Afin d'exploiter des opportunités d'investissement spécifiques, le Gestionnaire d'investissement peut sélectionner de manière discrétionnaire des titres qui ne sont pas inclus dans l'indice de référence.
- Les participations et leurs pondérations au sein du portefeuille du compartiment s'écarteront des pondérations des titres inclus dans l'Indice de référence ; par conséquent, les rendements du compartiment peuvent s'écarter de la performance de l'Indice de référence.
- Les actions du Fonds peuvent être rachetées ou converties tout jour ouvré. Les demandes de souscription et de rachat doivent être reçues par l'agent de transfert au plus tard à 12h00 (heure de Luxembourg) un jour ouvrable bancaire avant le Jour d'évaluation. Veuillez vous reporter au prospectus du fonds.
- Cette classe d'actions du Fonds réinvestit les revenus en permanence.

#### Profil de risque et de rendement



|   |   |   |   |   |   |   |
|---|---|---|---|---|---|---|
| 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 |
|---|---|---|---|---|---|---|

- La catégorie de risque et de rendement indiquée repose sur des données historiques et ne saurait constituer un indicateur fiable du profil de risque futur du Fonds.
- La classification du Fonds peut évoluer dans le temps et ne saurait être garantie.
- La catégorie la plus basse n'est pas synonyme d'un investissement sans risque.
- Le Fonds a été classé dans la catégorie de risque 6 dès lors que, conformément à sa politique d'investissement, la valeur de ses investissements peut fluctuer de façon importante. Par conséquent, le rendement escompté et le risque de perte potentiel peuvent être élevés.
- Les investissements dans des actifs peu liquides sont plus difficilement cessibles dans des conditions de marché moins favorables.
- Le recours à l'emprunt et aux instruments financiers dérivés (dérivés) peut engendrer un effet de levier et, en conséquence, une augmentation de la volatilité.
- Le recours à des instruments dérivés peut engendrer un effet de levier et, en conséquence, une augmentation de la volatilité du Fonds.
- Les éventuels défauts de paiement d'un émetteur de titres ou d'une contrepartie dans le cadre d'une transaction sur instruments dérivés ont une incidence négative sur la valorisation des investissements du compartiment.
- Les transactions avec des contreparties domiciliées dans des pays émergents peuvent comporter un risque de contrepartie accru en raison de la situation politique et économique.

- Le Fonds peut investir une part de ses actifs dans des instruments qui ne sont pas négociés sur une bourse de valeurs ou un marché similaire. Il peut s'avérer difficile de trouver rapidement un acheteur pour ces instruments, ce qui augmente le risque que le processus de rachat doive être suspendu.
- Les investissements via Shanghai ou Shenzhen Stock Connect sont soumis à des risques supplémentaires, notamment l'absence de protection par un fonds de compensation des investisseurs, les quotas, le risque réglementaire, le risque de conservation, le risque de compensation/règlement et le risque de contrepartie.
- L'organisme de placement collectif investit dans des actions et peut donc être soumis à une volatilité importante.
- Un risque de durabilité est un événement ou une situation dans le domaine environnemental, social ou de la gouvernance qui, s'il survient, pourrait avoir une incidence négative importante, réelle ou potentielle, sur la valeur des investissements réalisés par le Fonds.
- Pour de plus amples informations sur les risques, veuillez vous référer au chapitre « Principes d'investissement » du prospectus et au supplément relatif au Compartiment concerné.



## Frais

Les frais acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation du Fonds, y compris les coûts de commercialisation et de distribution de ses actions. Ces frais limitent la croissance potentielle des investissements du Fonds.

### Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement

|                 |       |
|-----------------|-------|
| Frais d'entrée  | 3.00% |
| Frais de sortie | 0.00% |

Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi / avant que le revenu de votre investissement ne vous soit distribué.

### Frais prélevés sur le Fonds sur un an

|                |       |
|----------------|-------|
| Frais courants | 1.79% |
|----------------|-------|

### Frais prélevés sur le Fonds sous certaines conditions

|                           |       |
|---------------------------|-------|
| Commission de performance | néant |
|---------------------------|-------|

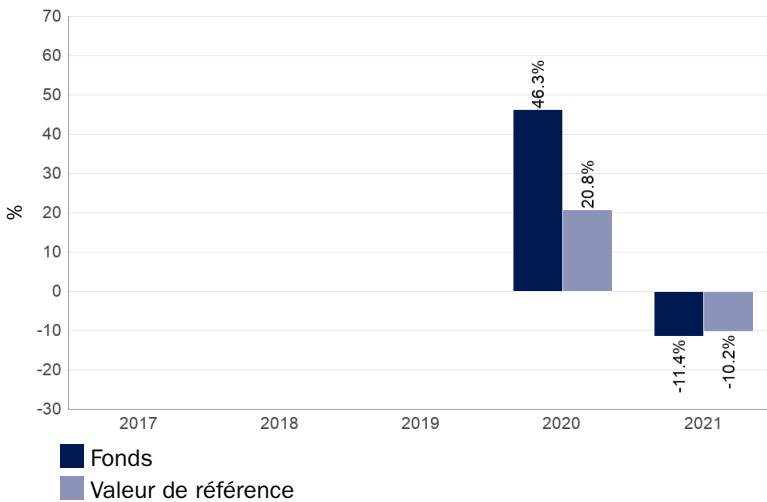
Les frais d'entrée et de sortie indiqués dans le présent document sont des chiffres maximums. Dans certains cas, ils peuvent être plus bas. Veuillez consulter votre conseiller financier pour plus d'informations.

Les frais courants se basent sur les données de la période de 12 mois clôturée en septembre 2021 et peuvent varier d'un exercice à l'autre. Les frais courants ne comprennent pas :

- Les coûts des opérations de portefeuille à l'exception des éventuels frais d'entrée et de sortie au titre de l'acquisition ou de la cession d'autres fonds.

Des informations complémentaires relatives aux frais figurent dans le prospectus, au chapitre « Commissions, frais et aspects fiscaux ».

## Performances passées



- La performance passée ne préjuge pas des résultats futurs à escompter.
- Lors du calcul de la performance, les commissions et frais éventuellement prélevés au titre de la souscription et du rachat d'actions ne sont pas pris en compte.
- Le Fonds a été lancé en 2019 et cette classe d'actions en 2019.
- La performance passée est calculée en CHF.

## Informations pratiques

- Dépositaire : RBC Investor Services Bank S.A.
- De plus amples informations sur le Fonds ainsi que le prospectus, les statuts, le dernier rapport annuel et tout rapport semestriel ultérieur sont disponibles gratuitement en allemand et en anglais auprès de la société de gestion J. Safra Sarasin Fund Management (Luxembourg) S.A., 11-13 Bvd de la Foire, L-1528 Luxembourg, tél. : +352 262 1251, et de la société, JSS Investmentfonds, 11-13, Bvd de la Foire, L-1528 Luxembourg.
- D'autres informations pratiques sur le Fonds ainsi que le prix actuel par action sont disponibles à l'adresse [www.jsafrasarasin.ch/funds](http://www.jsafrasarasin.ch/funds).
- La réglementation fiscale de votre pays de domicile ou de résidence fiscale déterminera l'impact de votre investissement sur votre situation fiscale. Pour plus d'informations sur les conséquences fiscales de l'investissement, veuillez contacter votre conseiller fiscal.
- La responsabilité de JSS Investmentfonds ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les sections correspondantes du prospectus de JSS Investmentfonds.
- Le document d'information clé pour l'investisseur décrit un compartiment de JSS Investmentfonds. Le prospectus et les rapports réguliers sont établis pour JSS Investmentfonds dans son ensemble.
- Les actifs de chaque compartiment de JSS Investmentfonds ne répondront, à l'égard de tiers, que du passif du compartiment concerné. En outre, les compartiments sont traités comme des entités distinctes s'agissant des relations entre investisseurs, et chaque compartiment se voit attribuer ses propres engagements lors du calcul de la valeur nette d'inventaire.
- Les investisseurs d'un compartiment donné de JSS Investmentfonds ont le droit de convertir tout ou partie de leurs actions en actions d'un autre compartiment de JSS Investmentfonds lors de tout jour d'évaluation commun aux deux compartiments. De plus amples informations à ce sujet figurent à la section « Conversion d'actions » du prospectus de JSS Investmentfonds.
- De plus amples informations quant à la distribution des catégories d'actions supplémentaires d'un quelconque des compartiments de JSS Investmentfonds peuvent être obtenues auprès de votre conseiller financier.
- Représentant en Suisse : J. Safra Sarasin Investmentfonds AG, Wallstrasse 9, CH-4002 Bâle. Agent payeur en Suisse : Bank J. Safra Sarasin AG, Elisabethenstrasse 62, CH-4051 Bâle. Lieu de mise à disposition des documents importants pour les investisseurs en Suisse : le prospectus et les Statuts, les Informations clés pour l'investisseur ainsi que les derniers rapports annuels et semestriels sont disponibles gratuitement auprès du représentant et de l'agent payeur en Suisse.
- Un résumé de la dernière version de la politique de rémunération est disponible à l'adresse <http://fundmanagement-lu.jsafrasarasin.com/internet/fmlu>. Cette politique inclut une description de la méthode de calcul de la rémunération et des avantages, ainsi que des informations sur les personnes responsables de l'attribution des rémunérations et des avantages, y compris la composition du comité de rémunération sur un tel comité a été constitué. Les investisseurs peuvent obtenir une copie de la politique de rémunération en vigueur gratuitement auprès du siège social de la société de gestion.